

Bilan simplifié de la section COTES D'ARMOR pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	1142	1142
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	10673	11610
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-3933	-937
					Total(1)	7881	11815
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	7881		7881	11815	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	7881	0	7881	11815	total(1+2+3+4+5)	7881	11815

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	14641	13138	Produits d'exploitation(1)	10798	12285
achats	274	550	Cotisations	7577	7211
autres charges externes	242	578	Subventions	0	1335
autres services extérieurs	5938	5885	Autres produits	1170	964
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	2051	2776
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	8187	6125			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	330
Charges exceptionnelles(3)	90	450	Produits exceptionnels(3)	0	35
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		0
		0	des exercices antérieurs(4)	0	
total(1+2+3+4)	14731	13588	total(1+2+3+4)	10798	12650
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-3933	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de FOCOM 22 Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 7881 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 3933 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↵

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 90 euros.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 salariés dont :
 - 2 employés : Secrétaire adjoint et responsable courrier
 - 1 cadre : Secrétaire Départementale

Bilan des ressources de la section COTES D'ARMOR pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	7 576,70 €
Reversement de cotisations.....	5 914,10 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	1 170,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	2 832,60 €